GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste.
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	CPT
Coupe avec protection de la régénération	CPR
Coupe par bandes parallèles	CPB
Coupe progressive d'ensemencement	CPE
Coupe à diamètre limite	CDL
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	CDLD
Coupe de jardinage	CJ
Coupe partielle (coupe ou éclaircie)	Ccp
Plantation à racines nues	Pr
Plantation en récipients	Pc
Plantation de boutures	Pb
Ensemencement	Ens
Épinette commerciale	Ec
Récolte dans les friches (sablées/décapées/brûlées)	Rcf

N.B. Ces interventions indiquent les perturbations et leur origine de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (Ep)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — à pin rouge	R (Pr)
— — à pin gris	R (Pg)
— — à thuya (cèdre)	R (Th)
— — à mélèze	R (M)
— — (plantation)	R p
Pessière (épinette noire et/ou épinette rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (Th)
— — à mélèze	E (M)
— — à peuplier	E (Pe)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)
— — à pin rouge	E (Pr)
— — à pin gris	E (Pg)
— — à épinette noire	E (E)
— — (plantation d'épinette blanche)	Epb p
— — (plantation d'épinette de Norvège)	Epn p
— — (plantation d'épinette noire)	Epn p
— — (plantation d'épinette rouge)	Epr p
Sapinière (le sapin et/ou l'épinette blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (Ep)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — à pin rouge	S (Pr)
— — à pin gris	S (Pg)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	Sab p
Pinède à pin blanc (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (Pb)
— — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — et/ou épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (Ep)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (Ep)
— — — avec mélèze	Pb (M)
— — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — avec peuplier	Pb (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — avec mélèze	Pr (M)
— — avec pin blanc	Pr (Pb)
— — avec peuplier	Pr (Pe)
— — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg
— — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (Ep)
— — avec mélèze	Pg (M)
— — avec pin blanc	Pg (Pb)
— — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — avec peuplier	Pg (Pe)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
Cédrière (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (Ep)
— — à mélèze	C (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — à pin rouge	C (Pr)
— — à pin gris	C (Pg)
— — à peuplier	C (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	Thu p
Prucheraie (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — à pin gris	Pr (Pg)
— — à peuplier	Pr (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
Mélèzin (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	M
— — à thuya (cèdre)	M (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	M (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	M (Pb)
— — à pin gris	M (Pg)
— — à peuplier	M (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	M (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Mel p
— — (plantation de mélèze japonais)	Mel p
— — (plantation de mélèze hybride)	Mel p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance "Sylvicole"	Tendance "Végétale"
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg F)	F1 (Pg FE)
— — — — avec pin blanc	F1 (Pb F)	F1 (Pb FE)
— — — — avec pin rouge	F1 (Pr F)	F1 (Pr FE)
— — — — avec résineux	F1 (R F)	F1 (R FE)
— — — — avec sapin	F1 (S F)	F1 (S FE)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge	BB (E F)	BB (E FE)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB-E	BB-E (FE)
— — — avec pin gris	BB (Pg F)	BB (Pg FE)
— — — avec pin blanc	BB (Pb F)	BB (Pb FE)
— — — avec pin rouge	BB (Pr F)	BB (Pr FE)
— — — avec résineux	BB (R F)	BB (R FE)
Bouleau à bouleau jaune avec pin blanc	BJ (Pb F)	BJ (Pb FE)
— — — avec pin rouge	BJ (Pr F)	BJ (Pr FE)
— — — avec résineux	BJ (R F)	BJ (R FE)
Peuplement avec sapin	Pe (S F)	Pe (S FE)
— — — avec pin gris	Pe (Pg F)	Pe (Pg FE)
— — — avec pin blanc	Pe (Pb F)	Pe (Pb FE)
— — — avec pin rouge	Pe (Pr F)	Pe (Pr FE)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E F)	Pe (E FE)
— — — avec résineux	Pe (R F)	Pe (R FE)
Épinette rouge mélangée	Ep (R)	Ep (R)
Épinettes résineuses	Ep (R)	Ep (R)
Épinette noire mélangée	E (R)	E (R)
— à pin rouge	E (Pr)	E (Pr)
Mélangés à feuillus tolérants	M F	M FE
— — sur station humide	M F h	M FE (h)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F i
— — d'essences tolérantes	F t
— — sur station humide	F h
— — (plantation)	F p
Bouleau à bouleau blanc	BB
— — à bouleau jaune	BJ
Peuplier	Pe
Épinette rouge	Ep
Érablière	Er
— — à bouleau blanc	Er (B)
— — à bouleau jaune	Er (BJ)
— — à peuplier	Er (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F i)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F t)
Peuplier à autre	Peu
— — à bouleau blanc	Peu (B)
— — à bouleau jaune	Peu (BJ)
— — à peuplier	Peu (Pe)
— — à peuplier hybride	Peu (p)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ss
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Terrain non utilisé d'agrégat (carrière)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	
Coupe partielle en dépérir	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cl
Chablis partiel	chp
Épidémie légère	el
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	br
Chablis totale	ct
Épidémie sévère	es
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:	CLASSES
10 (ans)	0-20 ans	70-80 (ans) 30-70 (ans)
30 "	21-40 "	80-90 " 30-80 "
50 "	41-60 "	90-100 " 30-90 "
70 "	61-80 "	100-110 " 30-100 "
90 "	81-100 "	110-120 " 30-110 "
100	101 et plus	120-130 " 30-120 "

FORÊT ÉTAGÉE

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 50 cm; autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 50 cm.

Vieux irrégulière: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges en plus de 50 cm; autres peuplements majorité des tiges en plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ		2m	7m	12m	17m	22m	27m
		1	2	3	4	5	6
A		A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60%	'
Forte	61 à 90%	"
Abrupte	91% et plus	⁗

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 3 E 1 C5 cf 50 ⊖ E — 1 — défoliation; 2 — classe de pente; 3 — classe d'âge; 4 — perturbation; 5 — classe de densité; 6 — origine; 7 — sous groupe d'essences; 8 — groupement d'essences; 9 — classe de hauteur; 10 — type de couvert

R C5 cf 60 D1 — 1 — classe de pente; 2 — classe d'âge; 3 — année de l'origine; 4 — origine; 5 — classe de hauteur; 6 — classe de densité; 7 — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. COUILLARD, SANSON & ASS. (UQ 204)
SIGNATURE: Gaston Couillard s.f.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE:

Photographie aérienne: 1984
Carte forestière: Année de publication 1985
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/8/84
Déclinaison magnétique: 18° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	26
Unité d'aménagement	1
Unité de sondage	1*
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	14
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	40404*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	98400
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	1331*
Région écologique	12d
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-J-14	32-J-15	32-J-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-J-11	32-J-10	32-J-9	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-J-6	32-J-7	32-J-8	

32 J/10 S.E.

Compt. for. : 6501 - 8508
À jour : avril 1998

16